**Procès-verbal 21/22 - 4**

**Conseil de Ligue**

**Samedi 26 Février 2022 à 9h en visio conférence**

Présents : Angenon Nico, Brion Jean-Jacques, Dodu Adrien, Ferre Benjamin, Pacaud Jean Luc, Philippeau Florian, Piau Patrick, Ollivier Stéphane, Pion Véronique, Quetard Thierry, Quignon André, Simon Bruno, Vachet Sylvie, Violleau Dominique.

Invités : Bardin Romain, Métaireau Nicolas, Glawdys Bidaud.

Excusés : Bard Claude, Bernat Cyril, Casy Michel, Chilon Jean-Paul, Dutour Gérard, Francisco Marie, Girard Noémie, Pinault Laurent, Vallée Thomas.

Absent : Maupu Jacques.

1. Adoption des PV :  
   - Conseil de Ligue du 04 décembre 2021 : Après que Philippe Lebon ait fait remarquer qu’il était absent excusé, le PV corrigé est proposé à l’approbation et adopté par 11 voix pour et 2 abstentions (Stéphane OLLIVIER n’ést pas présent au moment du vote)  
   - Bureau du 19 janvier 2022 : il est adopté par 5 voix pour.
2. Informations du Président :

En l’absence du Président, ce point n’est donc pas traité. Bruno Simon donne de ses nouvelles car son médecin lui a préconisé un peu de repos. Tous espèrent qu’il revienne au plus vite et en pleine forme !

1. Tableaux de bord :

Thierry Quétard et Romain Bardin détaillent le tableau et les différents indicateurs des tâches, missions et résultats.  
- Licences : En termes de statistiques nous sommes entre les deux dernières saisons 2019/2020 et 2020/2021 avec des signes positifs de reprise.  
- Formation : Se pose la question des formation CQP car la dernière a eu lieu en 2017. Adrien Dodu demande combien de clubs ne sont pas pourvus de salariés alors qu’ils souhaitent recruter. Romain Bardin lui répond qu’il y en a un seul !  
- Compte clubs et relances : Bruno Simon informe que des rappels ont été faits par mail et que depuis le recrutement de Florian Philippeau des relances ont été faites par téléphone. Deux clubs retardataires n’ont pas réglé leur affiliation. Une nouvelle relance téléphonique sera faite. Le solde intermédiaire n’a toujours pas été envoyé aux clubs en raison des problèmes techniques que nous rencontrons avec la nouvelle version de SPID. La situation semble s’arranger et lesdits comptes vont être transmis très rapidement et certainement avant le 10 mars !

1. Evolution des Ressources Techniques :

Avant d’aborder ce sujet important Nicolas Métaireau revient sur l’actualité riche de la technique tant en stages, qu’en formations et compétitions

- Stages : Deux stages nationaux ont eu lieu à Matemale et Nantes pendant les vacances de Février en complément de ceux organisés à Porto, Montpellier et Salbris pour la détection et un regroupement interdépartemental!  
- La formation d’EF a regroupé 6 candidats.  
- Les compétitions réservées aux jeunes étaient nombreuses. Le nouveau WTT jeunes avait deux étapes en Février à Spa et Metz pour les U11 à U19 ! Aucune médaille pour les centristes qualifiés. Le championnat de France des régions a été d’un bon cru avec trois équipes engagées sur quatre. Il n’y avait pas de Benjamines compte tenu du niveau global même si certaines avaient le profil. Les Benjamins terminent 8ème. Les Minimes garçons prennent une médaille de Bronze en partant N° 2 , quant aux Minimes filles, 7ème au départ, elles perdent en finale et sont deuxièmes.

- Ressources techniques : Nicolas Métaireau présente des documents statistiques et chiffrés de l’investissement des ligues sur les pôles. Notre Ligue est l’une qui investit le moins et qui compte le moins d’emplois.

Trois autres tableaux : masse salariale, emploi, travaux et stages comme les statistiques préparées par Nico Angenon montrent qu’un important travail est à faire sur la détection, lequel doit évoluer.   
Actuellement deux niveaux de pôles : Pôle accession et Pôle excellence en fonction des athlètes identifiés. Le niveau 1 a un financement ANS et le second un subventionnement PSF.  
L’idée est de mettre en place une section d’excellence sportive dont le budget est présenté en lien avec les clubs référents qui, si l’idée de départ évolutive, était bonne, il faut constater que cela fonctionne peu pour diverses raisons avec quelques exceptions. Il faudra mieux rentabiliser le budget de cette opération.  
Thierry Quétard s’inquiète de savoir si les clubs référents ne seraient plus financés, en particulier pour ceux dont le dispositif fonctionne bien. Nicolas Métaireau lui répond que selon les choix retenus il faudra « réduire la voilure » sauf où cela donne toute satisfaction.

Il est évoqué le problème de l’organisation des pôles avec l’arrêt de Cyril Biot. L’idée est de transformer un service civique en apprentissage avec des contrats de deux ans et un coût de 10 000 € par an avec une aide possible selon la date de début du contrat.   
Est évoqué aussi la possibilité d’auto entrepreneur et Nicolas Métaireau rappelle le remplacement de Nicolas Gaudelas. Il est fait référence à la possibilité d’accueillir un cadre compétent Xu Gang.  
Pour les actions Haut Niveau il va falloir rajeunir les polistes et il rappelé que la nouvelle organisation des WTT ne sera pas sans générer des coûts supplémentaires avec des accompagnements individualisés en complément. Tout est une question financière et le budget 2022/2023 qui a été adopté sera révisé, mais comme le précise Adrien Dodu ce dernier n’a pas été retravaillé et ne souhaite pas faire trop de comparatifs avec les autres ligues.

Benjamin Ferré estime qu’une révision du budget est impératif. Nico Angenon demande si les clubs peuvent plus mutualiser. Une réunion est nécessaire. Benjamin Ferré rappelle que plusieurs réunions se sont déjà tenues pour mieux se projeter. Nicolas Métaireau rappelle que les coûts des pôles ont diminué assez nettement. André Quignon rappelle quant à lui, qu’il lui avait été reproché sa position sur l’apprentissage et son coût. Benjamin Ferré lui répond que les aides sont différentes.

Thierry Quétard signale que rien n’est proposé sur l’augmentation de la part des parents. Nicolas Métaireau lui répond que l’on reste à coûts constants!  
Benjamin Ferré estime qu’un équilibre financier est à trouver car comme le souligne Nicolas Métaireau le Haut Niveau coute cher. Le recrutement aux pôles a son importance. Adrien Dodu pense que l’investissement des pôles est à envisager sur du long terme. Romain Bardin estime quant à lui que l’apprentissage est un pas important vers l’emploi tant en technique qu’en développement! Véronique Pion demande si le dispositif des clubs référents va disparaitre. Nicolas Métaireau souhaite l’aménager et le sauvegarder où cela se passe bien. Benjamin Ferré demande un vote de principe car on est à un carrefour qu’il ne faut pas manquer car il est structurant. André Quignon propose un vote à budget constant et Thierry Quétard en souhaite un sur une nouvelle organisation. Benjamin Ferré rappelle ici l’objectif en donnant l’exemple de Nîmes-Montpellier même si ce n’est pas pleinement satisfaisant. Pour Nicolas Métaireau le problème financier est important et Adrien Dodu insiste pour que le budget soit révisé car comme martèle Benjamin Ferré il faut anticiper !

Vote du Budget proposé. Il est adopté par 6 voix pour, 5 abstentions et 1 contre.

Stéphane Ollivier entre en réunion.

1. Evolution des Ressources en Développement :

Romain Bardin présente le diagnostic sur les ressources humaines. Il présente les pistes de travail et de recrutement pour la Ligue : soit un recrutement soit une mutualisation. Benjamin Ferré s’interroge sur la possibilité de bénéficier d’un CAP’Asso et l’urgence de sonder les clubs et les comités, ces derniers avec une réunion et un sondage envoyé aux clubs. Jean Jacques Brion insiste sur les problèmes administratifs du secrétariat pour consolider le siège. Bruno Simon enchaine en confirmant, que si certaines tâches sont maintenant plus correctement réalisées avec le recrutement en CDD de Florian Philippeau, il faut prendre en compte toutes les missions. Il ne pense pas qu’un poste polyvalent convienne car nous n’aurons pas toutes les compétences. Une remarque que cautionne Nico Angenon. Dans une nouvelle structuration l’idée d’activer à nouveau le groupement d’employeur, créé depuis quelques années, serait d’actualité d’autant que la nouvelle structure peut bénéficier du dispositif CAP’Asso. Bruno Simon donne l’exemple du M.O.S du CROS CVL et de son groupement d’employeur. Nico Angenon pense que l’on doit dégager des priorités d’autant que les problèmes de spid devraient se résoudre. Sonder les Comités devient important d’autant qu’il n’est pas certain que les Comités Départementaux existent encore longtemps!

Les Présidents présents sont interrogés, Jean Luc Pacaud, Sylvie Vachet et Stéphane Ollivier sont d’accord même si Stéphane Ollivier estime que la mutualisation d’un technicien sur Salbris semble difficile.

1. Commission Sportive et Corpos :

Jean Jacques Brion commente le document de Michel Casy en terminant sur la prise en charge des corpos lors des championnats de France. La réduction de 50% de cette dernière est adoptée par 11 voix pour et 3 abstentions.

1. Point sur l’Arbitrage :

Bernard Thibert pour faire suite à la CRA fait un compte-rendu et part des propositions dont certaines devront être approuvées. Il souligne que les rencontres sont juge-arbitrées à 100% ou presque comme le souligne Jean Jacques Brion au nom de la Commission Sportive.

Bernard Thibert rappelle les points proposés par la CRA : prestations, pénalités et inactivités.

- Compétitions organisées par la Ligue : il est proposé une prise en charge plus importante. Cette proposition est à re travailler et sera présentée ultérieurement.  
- Pénalités proposées pour manque de prestations, d’insuffisance de Juge Arbitre, et d’inactivité sont adoptées à l’unanimité ainsi :

**Article 4** : conditions de participation

Pour être autorisées à participer au Championnat Régional par équipes masculin et féminin aux niveaux PRÉ-NATIONAL, RÉGIONAL 1, REGIONAL 2 et RÉGIONAL 3, les associations doivent :  
A – Disposer, pour chaque équipe engagée, d’un JUGE ARBITRE 1er degré en activité devant officier au moins une fois par saison et être licencié au titre de l’association.  
En cas de non mise à disposition, les associations sont passibles d’AMENDES (voir Article 19).

**Article 19**: Tarif des pénalités financières

Ø **JUGE ARBITRAGE** (Application de l’Article 4 du présent règlement)   
 PRÉ -NATIONALE, RÉGIONALES 1 Messieurs et Dames et RÉGIONALES 2 et 3 MESSIEURS  
**sans Juge Arbitre en activité désigné = 250 €**Toutes demandes de dérogations devront être formulées, argumentées, lors de l’engagement des équipes à la CRA avec copie CSR et Ligue du Centre Val de Loire pour étude.

Nico Angenon s’interroge sur le fait de trouver aussi peu d’arbitres. Une solution est-elle liée à l’augmentation des indemnités et la proximité ? Cette crainte est partagée par Benjamin Ferré car la prise en charge plus importante ne résoudra pas tous les problèmes. Jean Jacques Brion en profite pour rappeler ici les dispositions de l’aide fédérale en Nationale 2 : 1 400 € pour les jeunes et 1 000 € pour les Seniors.

Pour les intercomités il va falloir trouver une meilleure solution pour l’an prochain pour compenser la difficulté des comités à trouver eux mêmes des arbitres.

1. Points Divers – Tour de Table :

- Dossier Féminin : Véronique Pion rappelle la réalisation du T Shirt spécifique pour la promotion du Ping au Féminin. André Quignon souligne qu’il a été réalisé en partenariat avec la Maison Cherrier. Ces T.Shirts seront distribués aux comités lors d’animations spécifiquement féminines.

Elle revient sur les actions mises en place.

Animation féminine : Si l’idée est bonne elle est difficile à mettre en place en raison d’un calendrier compliqué du TT Joué. Ne faut-il pas réfléchir à une autre animation s’appuyant sur le questionnaire, en profitant plus d’un entrainement que d’un match de Pro? Dossier à suivre!

- Mérite Fédéral : Jean Jacques Brion présente ses propositions, aucun élu n’ayant reçu le mail pourtant transmis!  
Médaille d’Argent : Nico Angenon et Thomas Vallée Bronze obtenu en 2015.  
Médaille de Bronze : Adrien Dodu et Christine Merlier – Or Régional obtenu en 2011 et Cyril Bernat au titre des comités.  
Proposition adoptée par 13 pour et 1 abstention.  
- Formation AR et JA1 : Bernard Thibert et Nico Angenon proposent la validation des arbitres formés dernièrement :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Chollet | Elina | AR |
| Berthelot | Lucas | AR |
| Damez | Sylvie | AR |
| Bernardet | Noa | AR |
| Prudhomme | Noa | AR |
| Bourdier | Pascal | JA1 |
| Boisrame | Emmanuel | JA1 |
| Damez | Sylvie | JA1 |
| Renard | Aurélien | AR |
| Deparday | Anne | AR |
| Néron | Marc | JA1 |
| Chapelle | Fabien | JA1 |
| Porfirio | José | JA1 |
| Honore | Adrien | JA1 |
| Manceau | Brice | JA1 |

Proposition adoptée à l’unanimité soit 14 voix ..  
- Partenariat : André Quignon informe que les Etablissements Cherrier, qui ont offert les maillots sont partenaires ainsi que la société d’Informatique LDLC qui devrait rejoindre la Ligue pour trois ans avec un contrat de 2 400 €. Ce dernier dossier est en attente de validation.  
- Achats Mutualisés : Florian Philippeau présente ce dossier compliqué pour cette année avec une demande de 35 clubs, 2 comités et la ligue pour les 5 tables de l’opération « Une Table à l’Ecole ». Le dossier initial était de 86 549 € mais la Région ayant trop de demandes a modifié l’aide. Ainsi les séparations, marqueurs et porte serviettes ne sont plus éligibles. Notre nouvel achat mutualisé rectifié et de 79 557.84 € avec une prise en charge de 40 %. Bruno Simon s’inquiète et apporte plusieurs précisions. Le prix donné par Cap Sport pourrait augmenter sensiblement en raison de différentes crises et problèmes d’approvisionnement! Il signale aussi que la stratégie commerciale de Butterfly a évolué. Christophe Legout qui a créé sa propre structure de vente sur la Métropole ne travaillera plus avec un revendeur local comme Cap Sport! Stéphane Ollivier demande comment se passera la livraison et qui prend le contact? Florian Philippeau lui répond que c’est Christophe Benaise qui assurera le lien pour prendre le rendez-vous!

- Trousses d’arbitrage : Philippe Lebon demande quelques explications pour la distribution et l’achat. Il lui est répondu que ce n’est plus systématique car après la formation certains n’officient plus!  
- Alternante Communication : Glawdys Bidaud se présente ainsi que ses missions et rappelle le prochain webinaire du 2 Mars sur les réseaux sociaux.

- Réunion Groupe Covid : Adrien Dodu, compte tenu de l’évolution, suggère de ne pas maintenir la réunion de lundi prochain.

En l’absence de Jean Paul Chilon, Thierry Quetard et Bruno Simon remercient les participants et rappellent que le prochain Conseil de Ligue est prévu le 2 Avril prochain.

Fin de la réunion à 12h30.

.